

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)« le Mas de Lisle »,structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI)et une école de cadres de santé (IFCS).

Assistant socio-éducatif – **Assistant-e Social-e**



ACCES *AU LIEU DE TRAVAIL*

Adresse :

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue jean Jaurès

93330 NEUILLY SUR MARNE

Standard téléphonique : 01 43 09 30 30

PRÉSENTATION DE L’ÉTABLISSEMENT

Présentation du pôle 93I03 : dispositif sectoriel comprenant trois CMP à Pantin, Bobigny et Bagnolet. Six CMP- CATTP situés à Romainville, Pantin, Montreuil, Noisy le Sec, Bobigny et les Lilas. Egalement une unité-adolescents à Montreuil, un hôpital de jour Régis situé sur le site de Ville Evrard.

1 unité d’hospitalisation complète, la Nacelle, sur le site de Ville Evrard ainsi qu’un CATTP classe expérimentale. Le projet TOGETHER vient compléter le dispositif du pôle 93I03

Composition de l’équipe : L’intervention sociale s’inscrit dans une approche collective soignante. L’équipe TOGETHER est composée d’un médecin pédopsychiatre, 1 psychologue, 1 assistant social, 1 éducateur spécialisé, 1 infirmier et 1 secrétaire

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

LES CONTACTS :

* Coordinatrice de l’action sociale

Mme BOMPAYS

[n.bompays@epsve.fr](mailto:n.bompays@epsve.fr)

01 43 09 32 97

* Coordinateur adjoint de l’action sociale, Monsieur SCORDIA

[l.scordia@epsve.fr](mailto:l.scordia@epsve.fr)

01 43 09 30 55

* Secrétariat de la coordination de l’action sociale

Madame CASTANET

[e.castanet@epsve.fr](mailto:e.castanet@epsve.fr)

01 43 09 30 46

|  |  |
| --- | --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** | |
| **Position dans la structure :**  Autorité hiérarchique :   * Directeur des ressources humaines   Liaison technique :   * service de la coordination de l’action sociale   Autorité fonctionnelle :   * Médecin chef de pôle * Médecin responsable d’unité | **Horaire de travail :**  semaine : 38 heures (1575 heures annuelles) |
| **Description synthétique du poste :**  Dans le cadre de soins auprès de jeunes de 12 à 18 ans souffrant de difficultés ou de troubles psychologiques, relationnels ou comportementaux de plus ou moins grande intensité, le projet TOGETHER vise à améliorer les parcours de soins des adolescents à l’aide d’un accueil adolescent et d’une équipe mobile organisée autour d’une application numérique |
| **MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES** | |
| **Lieux d’intervention sur le secteur**  Ville de Montreuil  Déplacements possibles sur les communes concernées par le projet (territoires d’Est ensemble)  **Le projet de soin**  Ce projet d’application numérique de santé mentale pour adolescents s’inscrit sur les communes de Montreuil, Bagnolet, Romainville, Noisy le Sec, les Lilas, le Pré saint Gervais, Pantin, Bobigny ; Il s’inscrit dans les parcours de soins des adolescents, en articulation et proximité entre l’ensemble des acteurs des territoires concernés. Il rend compte de la nécessité d’intégrer les nouvelles technologies de télécommunication dans la prise en charge des adolescents en souffrance psychique afin de permettre un meilleur accès aux soins. | |
| **Accompagnement individualisé dans le respect du projet thérapeutique**   * A partir du repérage des partenaires (santé scolaire, ASE, foyers, réseaux adolescents, etc…) un accueil adolescent et une équipe mobile serons étayés par une application qui va proposer un espace de visio-consultations, un espace de chats avec des professionnels de la santé mentale, un espace forum, avec un modérateur de la santé mentale, et à terme un espace d’éducation thérapeutique proposant des groupes animés par les professionnels de la santé mentale * L’application sera adossée à un accueil ados et à une équipe mobile qui pourra se déplacer à domicile en cas de besoin * L’assistant social participe au travail de liens et de réseau auprès des partenaires de proximité de la petite enfance pour favoriser l’adresse précoce des adolescents dans l’unité. * Un suivi social plus spécifique pourra être proposé aux parents pour les informer sur leurs droits et les soutenir dans différentes démarches en articulation avec l’assistant social de la structure référente. * En lien avec les équipes pluridisciplinaires, il assure une évaluation sociale complémentaire à l’approche globale et contribue à la mise en œuvre du projet de prise en charge des adolescents. * Il propose une approche particulière permettant d’adapter les projets aux modalités de vie sociale de chaque adolescent et de sa famille et aux réalités administratives des partenaires. * Il participe aux réunions institutionnelles et aux synthèses permettant le partage d’informations et la réflexion pluridisciplinaire. * Il est référent, auprès de l’équipe, de ce qui relève de la protection de l’enfance en lien avec l’éducateur spécialisé * Il contribue à la recherche de dispositifs de prise en charge, structures spécialisées et d’établissements relais dans le cadre du projet de soins et d’orientation de l’enfant à sa sortie de l’UPIDAPI en articulation avec l’assistant social de la structure ambulatoire référente. * Il favorise autant que possible l’accès de l’adolescent aux dispositifs de proximité.   **Communication**   * L’assistant-e social-e rédige des observations dans le dossier unique du patient. Des évaluations sociales peuvent être rédigées pour transmission aux partenaires (ASE, CMP, PJJ, Hôpitaux de jours) en lien avec le praticien hospitalier responsable de l’unité. * Il participe aux actions de formation par l’accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d’intervention dans les instituts de formation. * Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d’information sur les dispositifs sociaux en vigueur   **Participations institutionnelles**   * Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d’information, de formation et de mise en place de collaborations. * Il participe à l’élaboration et à la mise en œuvre des projets du secteur. * Il s’adresse au Service de Coordination de l’Action Sociale pour toute demande d’information, de soutien technique et de documentation. Il participe aux actions, aux réunions et groupes de travail proposés. * Il participe, selon l’organisation prévue avec le chef de service, à l’élaboration du rapport d’activité du secteur ainsi qu’au rapport d’activité annuel du Service de Coordination de l’Action Sociale.   Comme tout agent de l’établissement, il contribue à l’amélioration continue de la qualité du service rendu à l’usager  En fonction des nécessités d’adaptation aux besoins du secteur et aux projets sociaux inscrits dans une approche globale, le poste peut être amené à évoluer. | |
| **EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES** | |
| Accès au grade d’assistant socio-éducatif second grade après inscription sur tableau annuel d’avancement  Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre | |

**Signature de l’agent :**